

Une copie de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 4 mai 2015 à 17 h 30 a été signifiée tel que requis par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes au maire et à chaque membre du conseil municipal le 1<sup>er</sup> mai 2015.

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue le lundi 4 mai 2015, à 17 h 30, à la salle de conférences de l'hôtel de ville au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

**SONT PRÉSENTS :**

Mme la conseillère et MM. les conseillers

Bernard Ayotte
Benoit Voyer
Guillaume Jobin
Réjeanne Julien
Fernand Lirette

**EST ABSENT :**

M. le conseiller

Etienne Beaumont
------------------

formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Dion.

Sont également présents : le directeur général, M. François Dumont, le directeur du Service des travaux publics, M. Benoit Paquet, le directeur du Service des loisirs et de la culture, M. Jean Alain, et la greffière, Mme Chantal Plamondon.

**Ordre du jour**

1. Octroi du contrat pour la fourniture et l'installation d'ameublement de bureau pour l'hôtel de ville
2. Octroi d'un mandat en vue du raccordement des services pour les jeux d'eau

**15-05-136 OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'AMEUBLEMENT DE BUREAU POUR L'HÔTEL DE VILLE**

---

Attendu l'adoption de la résolution 15-01-034 autorisant le surintendant aux bâtiments et conseiller aux nouveaux projets, M. Daniel Boucher, à procéder par appel d'offres sur invitation en vue de la fourniture et l'installation d'ameublement de bureau pour l'hôtel de ville;

Attendu les invitations expédiées aux quatre (4) entreprises suivantes, lesquelles étaient aptes à conclure un contrat public :

- ✉ Mobilier de bureau MBH inc.
- ✉ ACD Design inc.
- ✉ MAB Profil inc.
- ✉ Équipement de bureau Portneuf-Champlain inc.

Attendu que le conseil municipal entérine le choix des soumissionnaires invités;

Attendu qu'une seule soumission a été déposée le vendredi 17 avril 2015 et qu'en date des présentes, ce seul soumissionnaire est apte à conclure un contrat public;

**Équipement de bureau Portneuf-Champlain inc. (EBPC)**

Items	Prix unitaire	Prix total excluant les taxes
• 14 fauteuils série <i>Vortex</i>	424 \$	5 936 \$
• 16 chaises visiteurs série <i>Flashback</i>	175 \$	2 800 \$
• Autres ameublements de bureau		<u>37 161 \$</u>
<b>Prix total excluant les taxes</b>		<b>45 897 \$</b>

**SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE CONSEILLER FERNAND LIRETTE,  
IL EST RÉSOLU :**

QUE le contrat pour la fourniture et l'installation d'ameublement de bureau pour l'hôtel de ville soit octroyé à Équipement de bureau Portneuf-Champlain inc., et ce, pour une somme totale de 45 897 \$ plus les taxes applicables.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir au paiement de cette dépense soient prises à même les surplus accumulés et non réservés et qu'une réclamation soit transmise à l'assureur pour les pertes subies lors de l'inondation du printemps 2014.

*Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

✓ **Le conseiller Guillaume Jobin prend son siège, il est 17 h 44.**

**15-05-137 OCTROI D'UN MANDAT EN VUE DU RACCORDEMENT DES SERVICES  
POUR LES JEUX D'EAU**

---

Attendu que le projet d'installation de jeux d'eau sera réalisé au cours de l'été 2015 dans le parc Alban-Robitaille;

Attendu qu'il y a lieu de procéder au raccordement des services pour la mise en place de ces jeux;

Attendu la proposition déposée par Pax excavation inc. à cet effet;

Attendu les recommandations du directeur du Service des travaux publics, M. Benoit Paquet;

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME LA CONSEILLÈRE RÉJEANNE JULIEN,  
IL EST RÉSOLU :**

QUE le conseil municipal accorde à Pax excavation inc. le contrat en vue des travaux de raccordement des services pour les jeux d'eau, et ce, pour un montant de 21 714,30 \$ plus les taxes applicables.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir à la présente dépense soient prises à même les surplus accumulés et réservés.

*Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 17 h 52.

---

Chantal Plamondon  
Greffière

---

Daniel Dion  
Maire

PROJET